



Une force humaine

Le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Isère

vous conseille :

POUR PRÉVENIR LES CAMBRIOLAGES

**Le cambrioleur choisit
des cibles faciles.
Il se renseigne sur vos habitudes.
Il recherche et profite des failles
de votre protection.**

**Le principal ennemi des
cambrioleurs est le temps qu'ils
passent à vaincre vos défenses !**

**21, avenue Léon Blum
38035 GRENOBLE CEDEX 2
04.76.20.37.00**

Prévenir c'est :

- fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
- ne pas cacher les clefs sous le paillason ou sous un pot de fleurs ;
- n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clefs ;
- ne pas laisser la clef sur ou dans véhicule. Conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables ;
- ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chéquier... ;
- photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art...
- conserver les factures.
- renforcer la protection de votre domicile ;
- poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier ;
- changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clefs surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse ;

En cas de cambriolage :

- laissez les lieux en l'état ;
- ne touchez à rien ;
- prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police - appel au **17** ;
- dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte ;
- prévenez votre assureur.